

Stage N°R31AL00018 - Session N°2024-00002

Droit Pénal appliqué à la santé publique vétérinaire

Du 19/11/2024 au 19/11/2024 (1 jour)

Lieu de formation : 31 TOULOUSE - DRAAF Occitanie Toulouse

Organisateur : DRFC Occitanie

Public visé :

Agents habilités par l'article L205-1 du code rural (ISPV- IAE- technicien- vétérinaires et préposés contractuels) en DDCSPP et SRAL et qui font des inspections terrains

Objectifs :

Connaître les bases de la police judiciaire au titre du CRPM des agents en charge des contrôles en santé publique vétérinaire

Contenu :

les pouvoirs de police judiciaire des agents au titre du livre II du code rural :

- !T!habilitation, assermentation, ressort territorial
- !T!contexte d'intervention (police administrative versus police judiciaire) et articulation avec la police administrative
- !T!les différentes infractions dans le livre II CRPM, art 40 du CPP
- !T!inspections dans les lieux professionnels / lieux à usage d'habitation
- !T!copie / saisie de documents
- !T!audition /déclaration / recueil d'observations
- !T!consignation / saisie / retrait

Nombre de places disponibles : 12

Période d'inscription : du 28/03/2024 au 08/11/2024

Contact : SALVIAC Séphora - 0561106266 - sephora.salviac@agriculture.gouv.fr